

L.F.S.E.L. asbl
(Ligue Francophone des Sports belge d'Entreprises et de Loisirs)
COMMISSION TENNIS DE TABLE

Rencontre BELGIQUE – FRANCE le 19 juin 2004 à Rhisnes

Cette rencontre internationale entre la Belgique et la France qui se déroule tous les deux ans (années paires), en est déjà à sa 5^{ème} confrontation. C'est la Section TT de l'asbl G.R.C.P.N. (Namur) qui a été chargée par la Commission TT de l'asbl L.F.S.E.L. de toute l'organisation de cette compétition qui s'est disputée le samedi 19 juin 2004 dans les installations du CTT Rhisnes.

La délégation française était composée de :

- Mr Michel DENIAUD, Vice-Président – Développement de l'Activité,
- Mme Michèle RICHARD, Présidente de la Commission Sport dans l'Entreprise,
- Mr Jean-Luc ANDRAU, membre de la Commission Sport dans l'entreprise,
- Mr Albert-Nello DECROIX, membre,
- Mr Jacques DROMARD, membre,
- Mr André PANNETIER, membre,
- Mr Bruno TERRIEN, membre.

La délégation belge était représentée par :

- des membres de la Commission TT : Messieurs Alphonse RENSONNET et Vincent de BOURNONVILLE,
- tous les membres du Comité de la Section TT de l'asbl G.R.C.P.N. : Messieurs Henri DESMET, Michel RABOZEE, Guy de BOSSCHERE, Alain TISLAIR, Victor RONGY, Daniel LORAND, David JEANSON,
- Monsieur Michel LEGRAIN, de la Section TT du RGCC (Charleroi).
- Monsieur Jean-Marie GODENNE, Secrétaire-adjoint de l'asbl L.F.S.E.L.

Après la présentation officielle des joueurs et des dirigeants (avec drapeaux et hymnes nationaux), les joueurs s'échangèrent des cadeaux. La compétition débuta à 15h45 car la délégation française arriva avec 45 minutes de retard, ayant attendu plus d'une heure avant d'être servi dans un restaurant ... namurois.

Les joueurs francophones ont été sélectionnés parmi les meilleurs joueurs des trois sections participantes (GRCPN – Namur, RGCC – Charleroi et RUCV – Verviers).

Les joueurs de la Ligue francophone sélectionnés étaient :

- en dames open	1° MAROTTE Sylvie (GRCPN)	B4
	2° HENIN Magali (GRCPN)	B4
	3° GERMIAT Chantal (GRCPN)	B6
- en messieurs open	1° DRICOT Francis (GRCPN)	B2
	2° MESSINA Philippe (RGCC)	B4
	3° SOWER Stéphane (RGCC)	B6
- en messieurs vétérans	1° GIERGEN Luc (RUCV)	B2
	2° JEROME Ernest (RUCV)	B6
	3° VICQUERAY Paul (RUCV)	C0

Les joueurs français alignés étaient :

- en dames open	1° CURT Corinne	30 points
	2° PLANCHON Huguette	25 points
	3° MATIAS Pascale	25 points
- en messieurs open	1° AYHERRA Christophe	n° 57
	2° AUTRET Julien	n° 168
	3° RAGEL Laurent	n° 684
- en messieurs vétérans	1° CASY Michel	n° 838
	2° FARRONI Francis	n° 635
	3° PIERRONNET Michel	25 points

A noter que la joueuse Corinne CURT et les joueurs Christophe AYHERRA et Francis FARRONI sont champions de France 2004, chacun dans leur catégorie, ce qui montre le niveau de ces joueurs.

Les dames namuroises créèrent l'exploit de la journée en faisant match nul (5-5) et en l'emportant par 19 sets à 18. Sylvie MAROTTE et Chantal GERMIAT remportèrent chacune 2 victoires face à Huguette PLANCHON et Pascale MATIAS, tandis que Magali HENIN prit la mesure de Huguette PLANCHON. Chantal GERMIAT s'inclina au 5^{ème} set (6-11) face à la championne française Corinne CURT.

Les messieurs vétérans de Verviers furent battus 2-8, alors qu'ils étaient de la même force que leurs adversaires et espéraient donc un meilleur résultat. Malheureusement Luc GIERGEN se blessa à la jambe durant son premier match, qu'il remporta malgré tout face au champion français Francis FARRONI. Il ne disputa pas le double et dut abandonner après son 2^{ème} simple qu'il perdit, ne sachant plus prendre appui que sur une seule jambe. Dans le double, Ernest JEROME et Paul VICQUERAY s'inclinèrent 8-11 au 5^{ème} set, après avoir mené 8-2!

Ernest JEROME prit la mesure de Michel CASY, 11-9 au 5^{ème} set et perdit 9-11 au 5^{ème} set face à Francis FARRONI. Paul VICQUERAY fut également battu 9-11 au 5^{ème} set face au même joueur Francis FARRONI.

Les messieurs open ne purent rien faire face aux joueurs français bien plus forts qu'eux, leur classement respectif équivalant en Belgique à un série A et deux B0. Ils furent battus 0-10 (5 sets à 30). Le joueur namurois Francis DRICOT remporta 1 set dans chacun de ses simples et un set dans le double, associé à Philippe MESSINA. Le joueur carolo Philippe MESSINA remporta un set face à Laurent RAGEL.

Monsieur Henri DESMET, Président de la Section TT de l'asbl G.R.C.P.N., félicita tous les joueurs pour leurs brillantes prestations et remit les coupes aux vainqueurs. Dans son discours, il s'étonna que pour une telle manifestation sportive, le Ministère de la Communauté Française refuse tout subside pour motif de "compétition non sélective".

Monsieur Michel DENIAUD, Vice-Président du Développement de l'Activité à la FFTT, prit la parole et donna rendez-vous dans deux ans en France.

Ensuite, Monsieur Jean-Marie GODENNE, Secrétaire-adjoint de l'asbl L.F.S.E.L., souligna que les subsides reçus par la Ligue avaient nettement diminué et qu'elle ne savait donc plus soutenir financièrement de telles compétitions.

Il faut également noter la présence de Monsieur Patrick SONVAUX, Conseiller communal à la Ville de Namur, qui représentait Monsieur Philippe LALOUX, Echevin des Sports, mais qui n'a pas pu assister à la remise des coupes, prévue initialement à 19h00 et qui a commencé une heure plus tard, vu le retard pris au début de la rencontre.

Les dirigeants belges échangèrent des cadeaux avec les dirigeants français.

A ce propos, la Section TT de l'asbl G.R.C.P.N. tient à remercier les différents sponsors pour leurs généreux cadeaux : les entreprises privées Père Olive et Kraft, la Ville de Namur, la Province de Namur et le Ministère de la Région Wallonne.

Il faut également remercier tous les membres de la Section TT de Namur qui ont œuvré tout au long de cette journée.

Après le vin d'honneur, tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs se réunirent pour partager un copieux buffet, arrosé de délicieux vins français.

L'ambiance fut vraiment très bonne tout au long de cette journée.

Vincent de BOURNONVILLE,
Secrétaire Commission TT